

Séance publique du 10 juillet 2006

Délibération n° 2006-3554

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Autorisation de programme 08 - Ecologie urbaine - Réévaluation des opérations individualisées - Opérations n° 0550 et 1185 - Création d'une nouvelle opération**

service : Direction générale - Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 juin 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Opération n° 0550 - déchetterie de Lyon 9° - tènement des Deux Amants

L'opération tènement des Deux Amants à Lyon 9° a été individualisée par la délibération n° 2001-0406 le 21 décembre 2001, pour un montant de 3811 000 €. Cette opération comprenait quatre sous-opérations correspondant chacune à des aménagements spécifiques et devait s'achever fin 2003.

La première sous-opération, construction d'une déchetterie, est terminée depuis 2003, pour un montant de 849 841,15 €. Elle a permis d'ouvrir l'établissement au public dès le 2 janvier 2003.

La seconde sous-opération comprenait l'aménagement d'un carrefour à feux, rue Sidoine Apollinaire, achevé début 2003 et la construction d'une voie de desserte interne, les réseaux divers, les aménagements paysagés et la clôture du site. Cette deuxième phase est terminée depuis l'automne 2005. Le montant des travaux s'élève à 1 511 855,47 €.

La troisième sous-opération correspondait à la construction d'un bâtiment comprenant un logement de gardien et des locaux d'agents d'entretien de la voie publique. Les travaux sont achevés depuis le printemps 2005 pour un montant de 367 316 €.

Ces trois sous-opérations, terminées depuis l'automne 2005, ont représenté un investissement de 2 729 012 € TTC, pour un montant délibéré de 2 744 000 € TTC.

La quatrième sous-opération correspondait, dans la délibération originelle, à la construction d'un centre de viabilité hivernale dans le site du tènement des Deux Amants, en remplacement de celui existant 93, rue Sidoine Apollinaire, devenu vétuste.

Le projet réévalué :

Lors de la mise en place du projet de service, l'organisation des moyens de la direction de la propreté a été revue avec la mise en place de brigades d'intervention de nettoyage et le redéploiement du nettoyage mécanisé.

Le site du tènement des Deux Amants a été choisi pour accueillir ces nouvelles unités en plus du centre de viabilité hivernale qui a une activité saisonnière. Le nouveau programme comprend :

- pour le centre de viabilité hivernale :

- . un hangar pour abriter 1 800 mètres cubes de sel,
- . les bureaux et locaux sociaux des agents affectés aux interventions de déneigement,
- . les zones d'évolution de chargement et de parking de 13 places ;

- pour le dépôt de nettoyage :

. les bureaux, les lieux de stockage du matériel, les vestiaires pour le personnel (36 personnes) affecté au site,

. les garages pour les véhicules de nettoyage mécanisés :

* trois fourgons de brigade d'intervention (BIN),

* trois balayeuses de trottoirs,

* une balayeuse de trottoirs,

. une aire d'ébouage et de dépotage pour permettre la gestion des déchets récupérés par ces équipes de proximité, dans quatre bennes,

. une plate-forme équipée d'un point d'eau pour un lavage sommaire des véhicules après intervention.

Ce choix permet de mutualiser des équipements entre le centre de viabilité et le dépôt de nettoyage et d'utiliser le site toute l'année et non seulement durant la campagne de viabilité hivernale.

Le nouveau projet passe de 1 067 000 € à 2 300 000 € TTC, y compris la révision des prix, pour une livraison et une mise en service de l'installation en septembre 2008.

Le montant de l'opération ainsi recadrée passe donc de 3811 000 € à 5 029 012,81 € TTC (cf. tableaux ci-dessous échéanciers des dépenses, les montants sont exprimés en euros TTC).

Toutefois la nature diverse des activités présentes sur le site conduit à envisager la création d'une opération propre aux missions du nettoyage et de la viabilité hivernale distinctes de la déchetterie.

Sous-opération	Libellé	1999-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
		Mandatés	Mandatés	Mandatés	Mandatés	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	
001	déchetterie	38 801,17	575 975,59	213 757,10	851,93	20 455,36					849 841,15
002	viabilisation primaire	0,00	143 344,65	23 341,76	236 981,31	882 575,29	34 116,99	8 640,00			1 329 000,00
002	carrefour Sidoine Appollinaire	0,00	114 143,49	68 711,98							182 855,47
003	bâtiment logement	0,00	0,00	2 525,49	209 923,32	154 614,53	252,85				367 316,19
004	CVH	0,00	0,00	6 410,00	0,00	10 000,00	60 000,00	1 300 000,00	910 000,00	13 590,00	2 300 000,00
005	dépôt de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00						0,00
	total	38 801,17	833 463,73	314 746,33	447 756,56	1 067 645,18	94 369,84				5 029 012,81

Tableau des variations des montants par rapport à l'individualisation initiale

Sous - opération	Libellé	Total	Délibération du 21/12/01	Dépassements	
			Prévisions	€ TTC	%
001	déchetterie	849 841,15	701 000	148 841,15	21,23%
002	viabilisation primaire	1 329 000,00	1 418 000	- 89 000,00	- 6,28%
002	carrefour Sidoine Appollinaire	182 855,47	305 000	- 122 144,53	- 40,05%
003	bâtiment logement	367 316,19	305 000	62 316,19	20,43%
004	CVH (changement programme)	2 300 000,00	1 067 000	1 233 000,00	115,56%
005	dépôt de voirie	0,00	15 000	- 15 000,00	
	total	5 029 012,81	3 811 000	1 218 012,81	

Remarque : les travaux prévus dans la sous-opération n° 550-005 ont été effectués dans la sous-opération n° 550-002.

Opération n° 1185 - déchetterie de Champagne au Mont d'Or

La déchetterie située à Champagne au Mont d'Or, ouverte depuis 1994, est devenue trop exiguë. La cession, par la mairie de Champagne au Mont d'Or, d'un terrain attenant a permis d'envisager une extension. Différents types d'aménagement ont été étudiés afin de prendre en compte, d'une part, les demandes de renforcement de la sécurité et d'autre part, l'augmentation des exigences de tri.

Une étude de faisabilité réalisée en 2002 avait permis d'évaluer cette opération à 365 000 € TTC.

Cette étude intégrait le logement du gardien mais ne prévoyait pas la rénovation des quais existants. De plus, la mise en place de la collecte des déchets dangereux des ménages ainsi que l'aménagement d'espaces pour l'accueil des déchets d'équipements électriques et électronique et d'une recyclerie, ont amené la Communauté urbaine au niveau de l'étude détaillée, à agrandir la plate-forme haute et donc à augmenter les surfaces aménagées.

Enfin, afin de mieux intégrer l'équipement, il a également été prévu de reprendre les aménagements paysagers.

Ces différentes évolutions, rénovations des quais existants, augmentation de la surface des plates-formes et reprise des aménagements paysagers conduisent à passer cette opération à 570 000 € TTC.

La réévaluation et le phasage :

Déchetterie à Champagne au Mont d'Or	2006 Phase 1	2007	Total
finalisation des études	5 000 €		5 000 €
dépôt et instruction du permis construire et de l'autorisation ICPE			
missions contrôle technique, SPS, BET			
consultation des entrepreneurs			
travaux infrastructure déchetterie	16 000 €	345 000 €	361 000 €
travaux logement gardien	9 000 €	195 000 €	204 000 €
total de l'opération	570 000 €		

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

Accepte, au titre du budget 2006, pour l'autorisation de programme n° 8 - écologie urbaine :

a) - l'individualisation d'une opération à créer par scission de l'opération n° 0550 - déchetterie de Lyon 9°, tènement des Deux Amants, et dénommée création d'un centre de viabilité hivernale à Lyon 9° pour un montant de 1,233 M€ TTC,

b) - la réévaluation de l'opération individualisée n° 1185 - déchetterie de Champagne au Mont d'Or à hauteur de 570 000 € TTC.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,